

Séance du 26 Mai 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoints ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Larran-Lange, M. Causse, Mmes Capdevielle, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Jeambrun à M. le Maire ; Mme Bisauta à M. Causse ; M. Casenave à Mme Capdevielle.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Voirie - Prestations de propreté urbaine - lot n° 1 - Prestations régulières - Avenant

M. me CHEVREL présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Pour assurer la réalisation de diverses prestations de propreté urbaine tout au long de l'année et pendant les fêtes de Bayonne, et ce pour 3 ans, le marché n° 04/025 a été conclu avec l'entreprise NETTOYAGE 2064, titulaire du lot n° 1 : prestations régulières, pour un montant de 70 345,92 €HT par an.

Un 1^{er} avenant avait été signé en août 2004 d'un montant de 7 605,44 €HT, portant le marché à 77 951,36 € HT, il avait pour objet l'intégration de nouvelles prestations :

En relation avec les fêtes de Bayonne

- Nettoyage du quartier Saint-Esprit après la braderie des Fêtes
- Nettoyage de la place de Gaulle après le départ des forains le lundi d'après les fêtes
- Nettoyage du parc de Mousserolles, servant de camping, à l'issue des fêtes le mardi
- Nettoyage du quartier Lauga et de la salle Lauga à l'issue des fêtes
- Nettoyage du quai de Lesseps : ramassage à la pince des déchets le vendredi des fêtes et le lundi après les fêtes.

A l'année :

- Nettoyage à l'année du carreau des Halles et des ponts
- Prestation de nettoyage des rocadés à l'année entre le giratoire de Maignon et le giratoire de Sutar y compris les giratoires

Suite à la réception des espaces publics de la Zone de DONZAC, il apparaît nécessaire d'étendre la mission de nettoyage aux espaces publics (espaces verts et voirie) de cette nouvelle zone commerciale. Il s'agit d'un nettoyage hebdomadaire manuel à la pince ramasse-débris, pour un montant de 4 109,04 €HT.

Ces prestations supplémentaires sont à prendre en compte au titre du marché par le biais d'un avenant n°2.

Les conséquences financières de ces modifications sont les suivantes :

- *Montant du marché de base* : 70 345,92 €HT
- *avenant n°1* : 7 605,44 €HT
- *Montant total du marché* : 77 951,36 €HT
- *avenant n°2* : 4 019,04 €HT

Ces prestations supplémentaires représentent une augmentation de 5,16 % du marché, ce qui porte le montant du marché à 81 970,40 €HT.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 20 avril 2005, a émis un avis favorable.

Je vous demande d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer l'avenant correspondant.

Adopté.

Mme Lougarot, M. Larralde s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.